

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
Au 31 décembre 2016**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 30/11/2016

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	7 006 848 413
- Autres crédits	-
	7 006 848 413

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	7 006 848 413
- Autres	-
	7 006 848 413

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	999 976 017
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	6 006 872 396
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	7 006 848 413

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 30/11/2016

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	892 714 016
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	107 262 001
	999 976 017

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	4 884 507 576
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	1 122 364 820
	6 006 872 396

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 30/11/2016 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	200 448	6
2003	2 071 408	28
2004	6 618 904	74
2005	34 564 005	317
2006	76 714 308	626
2007	52 833 287	429
2008	48 814 404	377
2009	25 674 499	219
2010	48 182 142	325
2011	52 615 421	390
2012	76 255 186	523
2013	86 172 764	539
2014	160 229 073	883
2015	179 502 953	931
2016	149 527 214	812
	999 976 017	6 479

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	31 249	2
2003	786 776	11
2004	4 843 674	57
2005	78 541 105	706
2006	142 043 990	1 292
2007	65 655 740	638
2008	56 425 280	549
2009	94 634 969	795
2010	167 572 068	1 324
2011	182 847 380	1 566
2012	298 303 916	2 289
2013	977 775 755	7 224
2014	1 033 180 530	6 793
2015	1 821 833 762	10 824
2016	1 082 396 202	6 230
	6 006 872 396	40 300

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 30/11/2016

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	21 076	2
1	228 733	6
2	1 012 713	32
3	6 774 618	101
4	16 483 776	250
5	24 187 748	288
6	30 493 501	314
7	28 824 287	262
8	54 399 712	416
9	80 008 723	591
10	62 607 798	440
11	66 723 490	466
12	66 362 689	403
13	96 583 170	540
14	109 045 219	620
15	52 062 131	286
16	49 801 369	261
17	54 095 270	262
18	62 848 817	283
19	63 821 949	298
20	9 900 716	63
21	12 143 845	66
22	17 720 414	80
23	9 270 161	46
24	24 467 564	102
25	86 528	1
	999 976 017	6 479

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	16 721	1
1	1 397 562	48
2	7 181 555	211
3	34 031 892	671
4	86 501 020	1 359
5	139 099 972	1 668
6	206 696 340	2 151
7	212 237 022	1 989
8	443 919 210	3 465
9	440 763 574	3 374
10	367 872 925	2 602
11	513 560 459	3 461
12	451 370 918	2 726
13	704 970 366	3 814
14	645 069 610	3 621
15	252 369 497	1 458
16	271 345 234	1 559
17	301 812 273	1 606
18	365 554 087	1 755
19	280 825 121	1 372
20	45 765 848	229
21	37 500 037	200
22	55 481 466	301
23	43 472 958	203
24	96 170 052	444
25	1 055 166	7
26	831 511	5
	6 006 872 396	40 300

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 31/12/2016 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
DBRS	AAL

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 31/12/2016, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ <u>Trésorerie (comptes nostro) :</u>	123 645 196 €
✓ <u>Cash Collateral :</u>	667 650 000 €

V. Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé (RA totaux et partiels) retenu pour le calcul des besoins de liquidité à 180 jours est de 15.0% en rythme annualisé (soit 3.55% sur le trimestre).

Ce taux est le minimum entre le taux de RA calculé sur le seul cover pool mobilisé mais incluant les renégociations (18.9% annuel, soit 4.41% sur le trimestre) et le taux de RA excluant les renégociations mais calculé sur l'ensemble du portefeuille de prêts immobiliers de la banque de particuliers (RBWM) (15.0% annuel, soit 3.55% sur le trimestre).

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moody's, HSBC SFH (France) mettrait en place de façon préventive trois séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collateral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moody's).

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC France est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche spécifiant ce mécanisme dans ses Final Terms, soit la tranche n° 5 expirant le 16 octobre 2023.

VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 31 décembre 2016, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 123 645 196 €
- Valeurs de remplacements (cash collateral) : 667 650 000 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : +785 557 173 €
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : - 1 558 099 742 €
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : +781 031 898 €

Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.

Paris, le 13 février 2017,

M. Guillaume Makowski
Directeur Général de HSBC SFH (France)